



REGLEMENT

FOOT LOISIR SÉNIORS EN MIXITÉ

- SAISON 2026 - 2027



Organisation des rencontres

Article 1 - Durée des rencontres

Les rencontres sont d'une durée de 80 mn en deux périodes de 40 mn.

Article 2 – Feuille de match

L'utilisation de la feuille de match informatisée (FMI) est obligatoire. Elle doit être transmise au plus tard le lundi 10h pour les rencontres disputées le samedi ou le dimanche.

En cas de dysfonctionnement de la tablette, le club recevant doit faire une feuille de match papier, qui sera scannée (pas de photo acceptée) et envoyée au District au plus tard le lundi 10h.

Le non-envoi ou envoi hors délai sera sanctionné d'une amende de 25 euros par semaine.

Article 3 – Horaires des matchs

Les rencontres sont programmées le dimanche à 10h30.

S'il y a accord entre les deux clubs, une demande de modification pourra être faite sur footclubs.

Article 4 – Changement de rencontre

- Toute modification de date de rencontre doit être faite par footclubs. Elle doit parvenir au District avec l'accord du club adverse au moins 15 jours avant la rencontre.

- A titre exceptionnel, une demande par mail avec l'accord des deux clubs sera acceptée, avant le jeudi midi (12h) de la date-rencontre.

- Cinq reports de rencontres sont autorisés dans la saison (sauf situation exceptionnelle).

Article 6 – Joueurs

Interdiction de faire jouer des joueurs évoluant en Ligue et/ou en D1 et D2 des championnats District.

Article 5 – Arbitrage

L'arbitre sera obligatoirement assuré par **un licencié** sous réserve qu'il connaisse les règles du jeu à 8.

RAPPEL : Double licence

Conformément aux Règlements Généraux de la FFF (articles 64 et 151) un joueur peut détenir une double licence Loisir et Libre dans le même club ou deux clubs différents.

Il peut participer à un match dans l'une des pratiques après avoir participé la veille, à une rencontre de l'autre pratique.

Règlement validé par le Comité Directeur du 2 septembre 2026

Le secrétaire Général
R. ISAC

